

HONORAIRES GESTION

			Service	Service	Service	
PRESTATIONS			Initial	Confort	Privilège	
en % ht de l'encaissement			5,85%	6,85%	7,85%	
		Soit TTC	7,02%	8,22%	9,42%	Coût
Mise en place du mandat de gestion			■	■	■	Hors Forfait
Emissions des avis de quittance, encaissements des loyers charges et allocations			■	■	■	
Délivrance des quittances et reçus			■	■	■	
Lettre de rappel et 1er relance par lettre recommandée et recouvrement amiable			■	■	■	
Acceptation et contrôle de validité du congé du locataire			■	■	■	
Décompte lors du départ locataire			■	■	■	
Gestion des provisions pour charges			■	■	■	
Tenue de la comptabilité propriétaire			■	■	■	
Acompte mensuel des fonds perçus			■	■	■	
Réédition trimestrielle des comptes (art 66 du décret du 20/07/72)			■	■	■	
Déclaration départ du locataire auprès de la perception			■	■	■	
Assurance e risque locatifs Demande annuelle de l'attestation			■	■	■	
constitution dossier contentieux ou sinistre Forfait 20 ht			☐	■	■	20€ ht
Frais de gestion ouverture d'un sinistre assurance Forfait 30€ ht			☐	■	■	30€ ht
Demande de devis			☐	■	■	
Réparations urgentes ou inférieure a 200€ TTC			☐	■	■	
Etablissement et envoi des éléments pour la déclaration des revenus fonciers			■	■	■	
Recouvrement des créances, remise du dossier pour commandement de payer			☐	■	■	
procédure d'expulsion(Frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)			☐	☐	■	
Gestion des sinistres: déclaration représentation du propriétaire en expertise			☐	☐	■	
établissement des devis et suivi des travaux encaissement des indemnités			☐	☐	■	
et reversement après contrôle			☐	☐	■	
Gestion technique d'entretien courant(inférieur a 1500TTC Devis si nécessaire			☐	☐	■	
Demande accord propriétaire, ordre d'intervention, suivi et contrôle des travaux			☐	☐	■	
Gestion et suivi des travaux			☐	■	■	3% HT du montant des travaux
Gestion technique Vérification annuelle logement proposition de travaux démarches administrative suivi et contrôle de travaux			☐	☐	■	3% HT du montant des travaux
Montage d'un dossier ANAH, rendez vous après des services administratifs			☐	☐	☐	250€ HT
et obtention des fonds			☐	☐	☐	
Conseils et expertises pour prestations exceptionnelles (taux horaires 80 TTC)			☐	☐	☐	80€ HT
Visite conseil (Pré état des lieux de sortie)			☐	☐	■	150 HT

☒ Prestation comprise dans le montant des honoraires

☐ Prestation optionnelle payable à l'acte

Honoraires au

12/01/2015

Paraphes